

## ÉDITO

Voilà maintenant un an que notre nouvelle communauté de communes existe et je félicite l'ensemble des commissions pour le travail engagé. Dès le début 2015, un cabinet d'études sera missionné pour fédérer le travail des commissions et élaborer le projet de territoire. Vous allez découvrir dans cette nouvelle lettre d'informations des actions concrètes menées notamment par la commission développement économique. Réjouissons-nous de l'implantation d'une entreprise innovante sur notre secteur et souhaitons qu'il s'agisse d'une filière porteuse pour notre territoire.

Je tiens, en cette période de vœux, à vous présenter à tous une bonne année 2015. Qu'elle soit sous le signe de la santé, du bonheur et de la réussite. Les élus et agents des Vallées du Clain auront à cœur pour cette nouvelle année de vous accompagner au mieux et de vous rendre la vie aussi agréable que possible !

*Le Président, Gilbert Beaujaneau.*

## Une fiscalité bien étudiée

Lors de la préparation de la fusion, les élus ont eu pour principale préoccupation que cette nouvelle communauté de communes n'impacte pas financièrement les habitants des 16 communes. L'exercice n'était pas simple compte tenu des disparités existantes de chaque côté. En appliquant un taux moyen pondéré, comme le prévoit la Loi du 16 décembre 2010, les six communes de l'ancien territoire de Vonne et Clain devaient augmenter de façon significative le taux communautaire de la taxe d'habitation.

Aussi, le conseil communautaire, par délibération en date du 18 mars 2014, a choisi de compenser cette augmentation de la taxe d'habitation sur ces six communes en leur reversant 116 000 € pendant 4 ans et en instaurant un abattement de 29 000 € par an. Cette compensation doit permettre de neutraliser l'augmentation du taux communautaire sans en faire subir les conséquences aux contribuables.

Les quatre années à venir permettront un lissage de l'ensemble des taxes et ainsi d'unifier les 16 communes qui composent le territoire.

## Un développement économique dynamique !

Les membres de la commission développement économique ont très vite mesuré l'enjeu du travail à mener pour cette nouvelle communauté de communes.

Les Vallées du Clain bénéficient d'une situation géographique propice à son développement économique. Les trois axes routiers majeurs RN 10, la RN 147 et la D 741, en font un territoire attractif et dynamique.

Depuis sa mise en place, la commission se réunit une fois par mois. Des visites de terrain ont permis aux élus d'appréhender au mieux la réalité des enjeux économiques et le travail concret à mener au sein des zones d'activités économiques existantes pour en définir les grands axes de la stratégie de développement économique communautaire.



*Les élus sur le terrain*

À ce jour, les Vallées du Clain comptent trois zones d'activités économiques (ZAE) : Anthyllis sur la commune de Fleuré, Maupet et l'Anjouinière sur la commune de Vivonne. Une réflexion sur la valorisation et l'aménagement des trois zones d'activités économiques communautaires est menée conjointement entre la commission développement économique et la commission communication.

## JOYEUSES FÊTES



*La ZAE d'Anthyllis*

Un des objectifs majeurs pour la commission concerne l'implantation d'entreprises sur ces ZAE. Parallèlement à cela, elle veille également à maintenir un lien avec les entreprises implantées sur le territoire. Ainsi, un questionnaire leur a été envoyé mi-octobre afin de recenser et de mieux connaître les acteurs du tissu économique local. La commission s'est, d'ores et déjà, fixée pour but de devenir le guichet communautaire pour aider les entreprises dans leurs démarches (lien avec les chambres consulaires, montage de dossiers de subventions, accès à la formation ...).

Afin de pouvoir répondre au mieux aux acteurs économiques du territoire, aux porteurs de projets et de favoriser l'attractivité du territoire avec l'implantation d'entreprises, la communauté de communes s'est dotée d'un service développement économique.

## Des élus au travail

Lors de l'installation du conseil communautaire, le choix de gouvernance a conduit les élus des Vallées du Clain à mettre en place des commissions de travail dès avril dernier. Neuf commissions ont été adoptées par les élus selon les domaines de compétence de la Communauté de communes. Instances consultatives, ces groupes de travail spécialisés se réunissent sous la responsabilité de leur vice-président. Composées de délégués communautaires ainsi que de conseillers municipaux qui ont souhaité se joindre à ces commissions thématiques, elles se retrouvent régulièrement pour examiner les dossiers et le bon déroulement des projets en cours.

À ce groupe, s'ajoute le président qui est membre de droit de toutes les commissions. Elles travaillent également sur les perspectives d'avenir dans leurs domaines de compétences respectives. Charge à elles d'alimenter et d'enrichir les réflexions sur la mise en œuvre des compétences communautaires.

Force de proposition, les commissions représentent le premier stade d'étude d'un projet. Si un projet reçoit un accueil favorable en commission, il est présenté au bureau puis soumis au vote du conseil communautaire.

C'est ma Comcom se fera l'écho du travail mené par ces commissions !

## Les Vallées du Clain prennent la mouche !

Ce n'est pas avec du vinaigre que la CCCV a attiré la société NextAlim et son élevage d'insectes, mais bien avec ses locaux de l'hôtel d'entreprises de la ZAE d'Anthyllis.

Dès le premier contact entre Jean-François Kleinfinger - fondateur de la société, et la CCCV, il est apparu que ces deux acteurs partageaient les mêmes ambitions de développement économique local par l'innovation et la croissance verte.

Et effectivement, le projet de NextAlim n'est pas habituel : la société développe un procédé de valorisation des biodéchets par un insecte bénéfique pour l'homme, *Hermetia illucens*. Ce diptère, qui existe à l'état naturel en France, est totalement inoffensif mais possède des qualités qui en font un animal d'élevage idéal. Ses larves se nourrissent de matières organiques, que ce soit des restes alimentaires ou des fumiers, et les transforment en un engrais organique parfait pour l'agriculture biologique. Et une fois son travail accompli, la larve constitue une source de protéines et de graisses, parfaites pour l'alimentation des poissons ou des poules, animaux qui ont toujours intégré des insectes dans leur régime alimentaire, ou pour la chimie verte (biodiésels, adhésifs, bioplastiques...). L'objectif est donc de constituer une nouvelle offre de type économie circulaire : une solution économique et respectueuse de l'environnement pour les gros producteurs de biodéchets (industrie agroalimentaire, restauration collective, grande distribution, agriculture...), biodéchets qui deviennent ainsi des engrais bio mais surtout une source de protéines locales de qualité, en substitution des importations massives de soja ou de farines de poisson.

Le laboratoire implanté à Anthyllis (commune de Fleuré) va permettre à l'équipe de NextAlim et ses partenaires, des acteurs économiques du Poitou-Charentes, de mettre au point tous les composants pour passer de l'échelle artisanale à l'échelle industrielle, et permettre l'implantation d'une première unité d'ici 2016, avec une dizaine d'emplois à la clé.



# Un village pour recevoir



Ouvert en 2006, le village de gîtes de la Prairie de la Bourgeoise à Iteuil est composé de 8 gîtes, dont un aménagé pour les personnes à mobilité réduite et d'une salle d'animation. La fréquentation progresse chaque année, et s'inscrit dans la tendance des hébergements de tourisme de la Vienne.

Le village accueille les familles et amis qui viennent faire la fête, les touristes venus de toute l'Europe désireux de connaître la région et même quelques entreprises souhaitant héberger leurs salariés le temps d'un chantier...

cations et dans toutes les diffusions d'hébergement émises par l'Agence Touristique



L'entrée de la salle d'animation

de la Vienne. Ce classement permet de bénéficier d'un plus grand rayonnement.

Cet équipement fait l'objet d'une attention soignée de la part du personnel afin d'accueillir les hôtes dans d'excellentes conditions et de satisfaire au maximum les usagers. Donc, depuis l'ouverture fait l'objet d'aménagement constant : plantations, équipements en électroménager de la salle, installation d'un système wifi (gratuit sur demande)...

Les habitants du territoire des Vallées du Clain bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de la salle d'animation. Alors, plus de raison d'hésiter... recevez vos amis à la Prairie de la Bourgeoise



PHOTO FRANTZ REING



## THÉÂTRE CLOWNESQUE

avec Xavier Bouvier et Benoît Devos

Vous l'avez aimé en «Slips Inside», le duo belge Okidok revient à La Passerelle avec une toute nouvelle création "plus habillée" et une écriture plus narrative. Leurs clowns-chevaliers sont plongés en plein Moyen âge dans un voyage qui débute au cœur de la bataille. Toute une histoire...

Equipe artistique : Clowns et mise en scène, Xavier Bouvier, Benoît Devos. Intervenants mise en scène : Michel Dallaire (Cie Contre-Pour), Alain Moreau (Tof Théâtre), J-Michel Van Den Eyden (Théâtre de l'Ancre), Stéphane Olivier (Transquiquennal), Eric de Staercke (Théâtre Loyal du Trac), Jaco Van Dormael. Création Lumière, Laurent Kaye. Co-production La Maison de la Culture de Tournai et Le Théâtre de l'Ancre, Charleroi. Photo©Lili Deconinck www.okidok.be Une programmation Communauté de Communes Vallées du Clain en partenariat avec l'Arantelle et en accord avec Leouma Prod.

Liens internet :  
[www.passerelle86.fr](http://www.passerelle86.fr)  
[www.okidok.be](http://www.okidok.be)

### INFOS PRATIQUES

**Vendredi 23 janvier - 20h30 à Nouaillé-Maupertuis,**  
La Passerelle salle intercommunale de spectacles (1 rue du stade).  
Tout public. Durée 1h15. Entrée 16 ou 12 € réduit.  
Info/résa. 05 49 42 05 74 (Du mardi au vendredi)  
[larantelle@wanadoo.fr](mailto:larantelle@wanadoo.fr)



La salle d'animation

Depuis juin 2010, les gîtes sont classés en meublés de tourisme 2 étoiles par la Préfecture. Ainsi, le village de gîtes figure dans les publi-



et la cuisine équipée



Séjour et cuisine d'un gîte



Terrasse d'un gîte

## Comcom, une folie...

Les Folies 2014, qui ont eu lieu en avril dernier à Iteuil, ont été un réel succès. Le public a répondu présent sur tous les temps et par tous les temps.

Mais après 4 ans d'existence, il convient de donner un nouveau souffle à ce rendez-vous... Il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin ! L'édition 2015 présentera une formule plus courte sur 3 jours, en salle des fêtes et le tout orchestré par la compagnie locale l'Arbre Potager. Que le public se rassure, les Folies seront bien au rendez-vous ! Les 24, 25 et 26 avril prochains sur la commune de Vivonne.

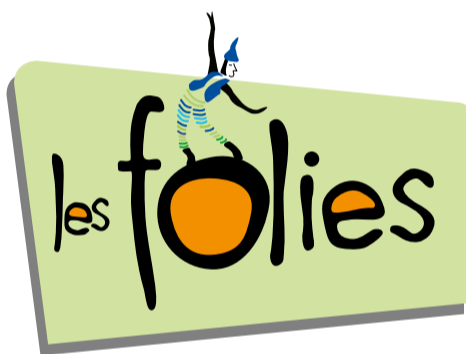
L'envie de proposer une semaine d'animation culturelle itinérante est toujours là et toujours très forte. La commission culture souhaite réorienter, à partir de 2016, Les Folies avec l'aide, notamment, du CNAR de Niort (conservatoire national des arts de rue) pour pouvoir proposer aux écoles, aux associations et au public un nouveau souffle de Folies sur une semaine... et pourquoi pas retrouver un chapiteau !

Edition courte, oui ! Mais de qualité... des surprises, des surprises et encore des surprises ! Le programme des Folies 2015 sera bientôt présenté... ayez l'œil, et le bon.

Les familles peuvent déjà noter qu'un stage théâtre sera proposé aux enfants de primaire des 16 communes des Vallées du Clain, lors de la 1<sup>re</sup> semaine des vacances d'hiver. La rando sera comme toujours un temps fort de cet événement avec un accueil spécifique des enfants.

### Renseignements :

Service communication CCVC : 05 49 89 02 89  
ou [communication@valleesduclain.fr](mailto:communication@valleesduclain.fr)



## C'est ma planète !

### Trier bien, c'est mieux !

Ce message, plein de bon sens, concerne autant notre planète que notre porte-monnaie. Les erreurs de tri coûtent cher et mettent en danger les agents de collecte et de tri.

**Lorsqu'un déchet non recyclable se retrouve sur la chaîne du tri, il coûte deux fois plus cher en traitement. Pourquoi ? Deux gestes sont nécessaires : il est tout d'abord trié et extrait de la chaîne de tri pour être redirigé vers le centre d'enfouissement.**

Le taux de refus, après tri, des Vallées du Clain, est en moyenne de 20 % par mois. Il est primordial d'adopter les bons gestes de tri indiqués dans le calendrier 2015 pour réduire ce taux de refus.



La commission environnement - développement durable apporte une attention particulière à la maîtrise des coûts du traitement des déchets.

La diminution notable des déchets produits et une bonne qualité de tri des recyclables sont des atouts majeurs pour limiter l'augmentation des coûts.

**Alors ensemble, à vos poubelles... prêts... triez !**

### T'as ton badge ?

Le badge d'accès aux déchèteries est à disposition des habitants des Vallées du Clain au siège de la communauté de communes. Il permet l'activation des barrières automatiques des déchèteries d'Iteuil et de Vivonne et le contrôle d'accès sur les autres déchèteries de la CdC par le gardien. Alors, si vous n'avez pas encore fait votre demande, téléchargez le formulaire de demande sur la page temporaire [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr) ou retirez-le directement en mairie ou dans l'une des déchèteries. Vous recevrez votre badge un mois après réception de votre formulaire.



## Adresses utiles



Le site de la Communauté de communes des Vallées du Clain est en cours de réalisation. Il sera en ligne prochainement à l'adresse : [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)  
Dans l'attente une page temporaire est proposée et présente l'actualité des Vallées du Clain.

**Communauté de communes des Vallées du Clain**  
25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17  
[accueil@valleesduclain.fr](mailto:accueil@valleesduclain.fr)  
[www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

**Service gestion des déchets ménagers / déchèteries**  
Tél. 05 49 89 39 69  
[environnement@valleesduclain.fr](mailto:environnement@valleesduclain.fr)

**La Passerelle - Salle de spectacle**  
1, rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis  
[passerelle@valleesduclain.fr](mailto:passerelle@valleesduclain.fr)  
[www.passerelle86.fr](http://www.passerelle86.fr)

**Accueil de loisirs de l'Anjouinière**  
ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne  
Tél. 05 49 43 78 85  
[alshvivonne@valleesduclain.fr](mailto:alshvivonne@valleesduclain.fr)

